

La mitzva de la semaine

Par le Rav Shaoul David Botschko

Directeur de la Yeshiva Ekhal Elyahou (Kokhav Yaacov)

Traduit de l'hébreu par Elyakim P. Simsovic

Parachat Vayigach

Le grand-père dans la halakha

Jacob, que la Thora nomme ici *Israël*, se prépare à aller rejoindre Joseph dans l'exil d'Égypte et il présente une offrande au Dieu de son père Isaac (Genèse XLVI, 1) :

« Et Israël se mit en route, et tout ce qu'il possède, et il arriva à Beercheva et il fit des offrandes au Dieu de son père Isaac. »

Le midrach s'étonne : pourquoi ne mentionne-t-il pas son grand-père Abraham ? Une des réponses est donnée par rabbi Yo'hanan, à savoir que le respect du père prime celui du grand-père ; par conséquent, *« au Dieu de son père Isaac »*. (Psiqta Zoutrata s/Genèse xlvi, 1 – Leqa'h tov)

Cela signifie que bien que la Thora ne parle explicitement que du père et de la mère – *Honore ton père et ta mère* – cette obligation s'étend également aux grands-parents, la priorité allant toutefois aux ascendants directs. Le Choul'han 'Aroukh (Yorè Déa 240, 24) statue :

« On est tenu à l'honneur de son père. Note du Rema (Rabbi Mochè Isserlès) : certains prétendent qu'on n'est pas tenu à honorer le père de son père, mais j'affirme le contraire ; l'honneur du père prime toutefois celui du grand-père. »

L'obligation d'honorer le grand-père implique à son tour que ce dernier porte une responsabilité à l'égard de son petit-fils. C'est ainsi que le Deutéronome (IV, 9) ordonne :

« Seulement prend garde à toi et garde bien ta personne afin d'éviter d'oublier les choses que tes yeux ont vues et afin qu'elles ne quittent pas ton cœur tous les jours de ta vie et tu les feras connaître à tes enfants et aux enfants de tes enfants. »

Et Maïmonide statue (Règles de l'étude de la Thora, I ; 2) :

« De même qu'on est tenu d'enseigner à son fils, on est tenu d'enseigner au fils de son fils, ainsi qu'il est dit "et tu les feras connaître à tes enfants et aux enfants de tes enfants". »

Cette *halakha* concernant les devoirs réciproques des enfants et des grands-parents témoigne du lien unissant les générations. Le grand-père est la racine et le petit-fils est le fruit et ce lien ne doit pas être rompu. La Thora a perçu que la possibilité, pour le grand-père, de transmettre l'antique tradition, passe par le respect que son petit-fils éprouvé pour lui.

Ajoutons que, descendant en Égypte, Jacob porte atteinte à l'honneur d'Isaac qui, lui, n'a jamais quitté Eretz Israël. Par l'offrande qu'il présente, il déclare son attachement et sa fidélité à la Terre et prie pour que cette descente s'avère nécessaire à une remontée vers des sommets supérieurs.

Dieu Lui-même répond à son angoisse (Genèse xlvii, 3-4) :

« Et Il dit : Je suis le Dieu de ton père ; ne crains pas de descendre en Égypte car Je ferai de toi là-bas un grand peuple. Moi-même, Je descendrai avec toi en Égypte et Moi-même Je t'en ferai monter et remonter... »